

**COMPOSITION DES JURYS DE RECRUTEMENT
Année universitaire 2024-2025**

Le Directeur de l'Institut Agro Dijon

VU l'arrêté du 9 novembre 2023 relatif au concours commun d'accès aux formations d'ingénieur d'écoles nationales relevant du ministre chargé de l'agriculture et du ministre chargé de l'enseignement supérieur,

VU la notice des instructions relatives au concours commun voie apprentissage.

ARRETE

Article 1 :

Le jury de recrutement pour l'accès à la **première année de la formation d'ingénieur par apprentissage spécialité Agronomie** est ainsi constitué pour l'année universitaire 2024-2025 :

Présidents :

Hedi BENCHEDLY, Maître de Conférences, Institut Agro Dijon

Etienne GAUJOUR, Maître de Conférences, Institut Agro Dijon

Membres :

Marielle BERRIET-SOLLIEC, professeur, Institut Agro Dijon

Pierrick BLANCHARD, représentant de la profession, KUHN SAS

Olivier BOUILLOUX, représentant de la profession, Cerfrance

Damien CALAIS, maître de Conférences, Institut Agro Dijon

Leslie CARNOYE, maître de Conférences, Institut Agro Dijon

Céline CHEVAUCHET, représentante du centre de formation d'apprentis, IFRIA-BFC

Albane CHEVREAU, représentante de la profession, TIMAC AGRO France

Damien DELACRE, représentante de la profession, Maschio Gaspardo France SAS

François DEPUYDT, représentant de la profession, Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or

Morgane DUBUC, représentante de la profession, Conseil du département de la Côte d'Or

Christophe FOUILLAND, représentant de la profession, FEDER

Jean-Philippe GUILLEMIN, maître de Conférences, Institut Agro Dijon

Maé GUINET, maître de Conférences, Institut Agro Dijon

Michel HABERSTRAU, représentant du centre de formation d'apprentis, IFRIA-BFC

Fabrice HERBETTE, représentant de la profession, Lemken France

Laure LAMY, Ingénieure chargée d'enseignement, Institut Agro Dijon

Jean-Pierre LEMIERE, maître de Conférences, Institut Agro Dijon

Denis LEPICIER, ingénieur de recherche, Institut Agro Dijon

Vincianne MARIN, représentante de la profession, Conseil du département de la Côte d'Or

Amandine PERROT-MARCHIZET, représentante de la profession, Cerfrance

Stéphane POIRIER, représentant de la profession, DUC

Sylvain VILLETTE, maître de Conférences, Institut Agro Dijon

Article 2 :

La Directrice des Enseignement et de la Vie Etudiante est chargée de l'exécution et de la publication du présent arrêté sur le site internet de l'Institut Agro Dijon.

Fait à DIJON, le 15 Avril 2024

La Directrice des Enseignements et de la Vie Etudiante

Bénédicte MACE

